

Jun 2021

PAT DU NIVERNAIS

IDENTITE

Porteur

Conseil Départemental de la Nièvre

Date d'entretien

Jun 2021

Territoire

Nièvre (58) – Bourgogne-Franche-Comté

13 EPCI

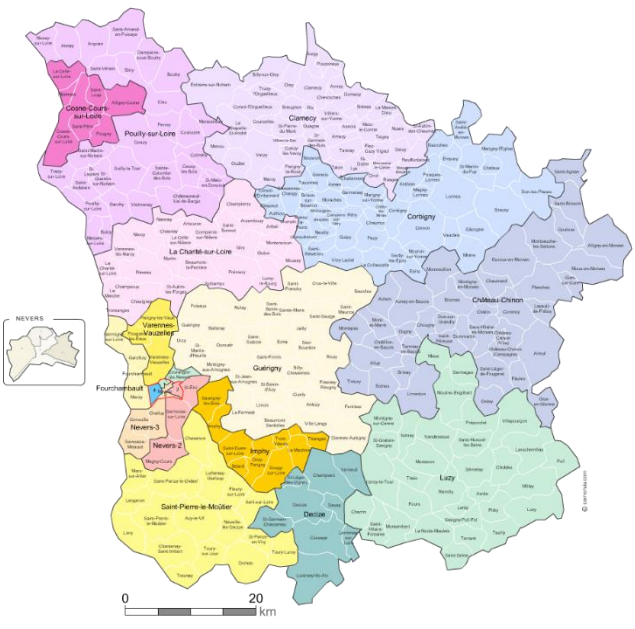
309 communes pour
209 161 habitants

Contact

Maxime Albert
Chargé de mission Alimentation de proximité

Conseil Départemental de la nièvre

Maxime.albert@nievre.fr



Département de la Nièvre.
Source : Nièvre le département

TYPLOGIE

PAT de type systémique de transition

Gouvernance de type multi-acteurs

La typologie des PAT est fondée sur le croisement de la transversalité du projet (prise en compte d'un ou plusieurs secteurs d'action publique¹) et de sa contribution annoncée à la prise en compte de la transition, particulièrement de ses enjeux environnementaux. Elle comprend deux grands types et quatre sous-types : les PAT agri-alimentaires (soit générique, soit de transition), les PAT systémiques (soit générique, soit de transition).

La typologie de la gouvernance distingue quatre grands types de gouvernance : gouvernance interne (élus politiques seul et/ou techniciens seuls), gouvernance agri-alimentaire (cogestion élus/profession agricole : elle est qualifiée de fermée quand elle ne concerne que la chambre d'agriculture, et d'ouverte lorsqu'elle intègre aussi les organisations de l'agriculture paysanne), gouvernance multi-acteurs (présence d'acteurs de plusieurs secteurs d'action).

LE CONTEXTE TERRITORIAL

La Nièvre est un département très rural dont la collectivité la plus importante est Nevers (35 000 habitants). L'agriculture représente 5% de la population active, soit 3200 exploitations. Elle est marquée en majorité par de **la polyculture élevage** (charolaises) destinée à l'export et les **cultures céréalières et oléo-protéagineuses** (blé, orge, colza représentent 80% des grandes cultures). Le territoire produit très peu de fruits et légumes, seulement 8% des exploitations y sont consacrées. L'agriculture de la Nièvre est donc confrontée à un paradoxe : malgré le caractère fortement agricole du département, peu de produits locaux sont consommés par les habitants. Un paradoxe qui s'explique par une **très forte spécialisation exportatrice** et très peu d'outils de transformation locale.

ACTION PUBLIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE AVANT LE PAT

Des dispositifs tels que **l'Agenda 21**, projets LEADER, ainsi que le PCAET engageaient des actions en relation avec l'alimentation et l'agriculture locale et durable. Des dispositifs de financement de projets collectifs avec l'agriculture ont permis la mise en œuvre d'actions spécifiques sur l'approvisionnement de la restauration collective et la diversification agricole.

¹ Selon le RnPAT, six secteurs d'action identifiées : économie alimentaire, culturel et gastronomie, nutrition-santé, accessibilité sociale, environnement, urbanisme et aménagement

L'ELABORATION DU PAT

LA DEMARCHE

Le PAT du département de la Nièvre a été lauréat d'un appel à projet dans le cadre du PNA en février 2017. La candidature était portée par le conseil départemental, la cuisine centrale de Nevers, la Chambre d'Agriculture, la Communauté de communes Amognes Coeur du Nivernais et la Maison citoyenne de Clamecy. Les travaux s'engagent à l'échelle du département en 2017, qui signe une **convention avec la DRAAF**. Le diagnostic agricole et alimentaire est actualisé en 2018. Il est fait en interne par le département et a donné lieu à la rédaction de 8 fiches thématiques de diagnostic. Les résultats du diagnostic ont été présentés en comité de pilotage et n'ont pas fait l'objet d'une restitution au grand public. Le projet stratégie est finalement voté officiellement par les élus en novembre 2020. Il présente un programme d'actions sur la période 2021-2024. Le PAT a candidaté à l'AAP du plan de relance 2021 et a été labellisé officiellement par le MAA comme PAT en émergence de niveau 1.

L'ORGANISATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

L'élu référent sur le PAT est Jocelyne Guérin, première vice-présidente du Conseil départemental de la Nièvre à la dynamique et au développement des territoires. La direction référente du PAT est la DGA de l'aménagement et du développement des territoires, sous le service développement économique. Le temps de travail consacré au PAT, qui fait principalement de l'animation, correspond à 1 ETC complet réparti sur deux postes. Le service en charge du PAT échange peu avec les autres services autour du projet alimentaire.

LA GOUVERNANCE DE L'ELABORATION DU PAT

Le Comité départemental de l'alimentation fait office de comité de pilotage et comité technique. Ce comité départemental se réunit deux à trois fois par an. Il décide et statue des orientations. Il est composé du Département, les communautés de communes, les PETR, les chambres consulaires, les syndicats agricoles, les services de l'Etat (DDT, DRAAF, Région), Instituts de santé, les associations d'aide alimentaire, les agences de tourisme, agences de santé et les acteurs culturels.

LA COMMUNICATION

Non encore renseigné

LE FINANCEMENT

Le PAT a été financé lors d'un AAP PNA pour la construction du PAT.

LE PAT

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Le PAT de la Nièvre présente **4 objectifs stratégiques** :

- 1** - Structurer une filière agricole et alimentaire locale favorisant le développement territorial
- 2** - Accompagner les consommateurs vers des habitudes alimentaires et des comportements d'achats plus vertueux
- 3** - Faire de l'alimentation un levier de justice sociale, un outil de l'insertion sociale et économique, et un vecteur de lien social
- 4** - Réaffirmer le rôle du Département comme soutien du monde agricole face aux enjeux de demain.

PROGRAMME D' ACTIONS

Le programme d'actions correspond aux 4 objectifs stratégiques présentés précédemment, subdivisés en enjeux puis en objectifs opérationnels qui précisent les actions. Les principaux enjeux pour chaque axe stratégique sont les suivants :

AXE 1

- 1 - Augmenter la part de valeur ajoutée produite sur le territoire
- 2 - Accompagner la diversification pour rapprocher la production des besoins du territoire
- 3 - Développer des modes de distribution des produits locaux
- 4 - Développer la visibilité des produits nivernais
- 5 - Faciliter la transmission des terres agricoles et augmenter le nombre d'installations
- 6 - Encourager les dynamiques de coopération en matière agricole.

AXE 2

- 1 - Accompagner les Nivernais, notamment les plus jeunes, dans l'évolution de leurs habitudes alimentaires
- 2 - Développer l'approvisionnement en produits locaux et les pratiques vertueuses dans la restauration hors domicile, notamment collective
- 3 - Soutenir le développement d'un réseau de distribution de produits de proximité identifiable par le consommateur.

AXE 3

- 1 - Permettre un accès à tous à des produits de qualité
- 2 - Intégrer l'alimentation dans l'accompagnement social des personnes
- 3 - Faire de l'alimentation un levier d'insertion économique et sociale

AXE 4

- 1 - Accompagner les mutations en cours de l'agriculture
- 2 - Soutenir des actions conciliant agriculture et biodiversité
- 3 - Préserver le foncier agricole
- 4 - Positionner le Département comme un acteur soutenant les initiatives

alimentaires locales

5 -Resserrer les liens entre les Nivernais et le monde agricole

LA MISE EN ŒUVRE DU PAT

L'EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

Avec la crise sanitaire de 2020-2021, le comité départemental n'a pas été réuni depuis plus de 2 ans. En interne, un groupe de travail qui rassemble plusieurs agents du département se met en place. Un réseau de l'alimentation à l'échelle départementale se développe également : Il s'est réuni une première fois en mars 2021 et a réuni une trentaine d'acteurs dans le but de constituer un réseau d'échange autour de thématiques choisies.

LES ACTIONS EN COURS OU DEJA REALISEES

- Mise en place d'un espace test en maraichage et développement d'une deuxième espace test avec l'association Semeurs du possible
- Achat de 16 hectares de terres agricoles pour la filière légumes de plein champ destinée à la restauration collective
- Plateforme « Agrilocal », une plateforme virtuelle de mise en relation immédiate entre les acheteurs publics de la restauration collective et les fournisseurs locaux
- Plateforme « J'veux du local 58 », une plateforme web ayant pour objectif de référencer l'ensemble des acteurs de l'alimentation de proximité de la Nièvre. Elle vise à faciliter l'accès aux produits de la Nièvre aux consommateurs mais aussi aux collectivités, restaurateurs, etc en mettant à disposition une carte interactive.
- Lancement d'une étude de faisabilité d'une légumerie départementale
- accompagnement des EPCI sur la mise à disposition de leurs fonciers à des producteurs

L'EVALUATION

Non encore renseigné

L'ARTICULATION DU PAT

AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS DE POLITIQUE PUBLIQUE

Pas d'articulation notable avec les autres dispositifs de politique publique

COOPERATION INTERTERRITORIALE

Pas de coopération interterritoriale notable.

ENSEIGNEMENTS

LEVIERS ET REUSSITES

- La crise sanitaire de 2020 a alimenté une attention nouvelle des élus sur la thématique alimentaire
- Les missions du département autour des aspects de précarité sont un avantage dans la construction de la stratégie du PAT

DIFFICULTES ET FREINS

- Très faible portage politique du sujet à l'heure actuelle, l'implication des élus était très faible avec la crise sanitaire
- Manque d'organisation transversale entre les différents services du département

COMMENTAIRES ONPAT

POUR ALLER PLUS LOIN...

